



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5988^e séance

Mardi 7 octobre 2008, à 10 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Zhang Yesui	(Chine)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Grauls
	Burkina Faso	M. Kafando
	Costa Rica	M. Ballestero
	Croatie	M. Skračić
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Terzi di Sant' Agata
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettalhi
	Panama	M. Suescum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Quarrey
	Viet Nam	M. Hoang Chi Trung

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2008/628)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2008/628)

Le Président (*parle en chinois*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de Guinée-Bissau une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Cabral (Guinée-Bissau) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Pascoe à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentante permanente du Brésil.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M^{me} Viotti à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/628, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, et de S. E. M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanente du Brésil.

Je donne maintenant la parole à M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

M. Pascoe (*parle en anglais*) : Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays. Le Conseil est saisi du rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2008/628 en date du 29 septembre 2008.

La séance d'aujourd'hui a lieu à un moment où les tensions politiques et sécuritaires persistent dans le pays, même si les préparatifs en vue des élections législatives cruciales prévues le mois prochain sont en bonne voie. Nos discussions s'inscrivent également dans le cadre des préoccupations nationales et internationales croissantes en ce qui concerne le trafic illicite de drogues dans ce pays petit et vulnérable de la côte de l'Afrique de l'Ouest. Même si la Guinée-Bissau a beaucoup progressé depuis la guerre civile de la fin des années 90, tous les acquis engrangés à ce jour pour instaurer la démocratie et la stabilité dans ce pays risquent d'être menacés si l'on ne s'attaque pas directement à cette menace.

Je dois pourtant souligner que la Guinée-Bissau n'est pas le seul pays de l'Afrique de l'Ouest touché par la crise de plus en plus grave du trafic de drogues dans la sous-région. En réalité, et c'est à inscrire à son crédit, la Guinée-Bissau s'est montrée très ouverte en reconnaissant les dangers auxquels elle fait face et les conséquences déjà lourdes de ce phénomène sur les structures politiques, économiques et sociales du pays. Par conséquent, même si le Conseil se penche sur la

Guinée-Bissau, en ce moment, il est clair qu'une solution durable et à plus long terme ne pourra être trouvée que grâce à une démarche régionale solide.

Je voudrais maintenant passer brièvement en revue les principaux événements politiques de ces derniers temps en Guinée-Bissau. Comme les membres du Conseil le savent, le Premier Ministre Carlos Correia a été nommé le 5 août à la tête d'un gouvernement intérimaire. Le gouvernement précédent était tombé suite à une décision prise fin juillet par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) de se retirer du pacte de stabilité politique et gouvernementale. Depuis son entrée en fonctions, le Premier Ministre Correia a, à plusieurs reprises, réaffirmé son engagement de tenir des élections législatives le 16 novembre 2008, comme prévu. La semaine dernière encore, au cours du débat général, le Président Vieira a réaffirmé son engagement de tenir les élections à la date prévue.

La préparation des élections est en cours. Vingt-trois partis et deux coalitions ont présenté leur demande à la Cour suprême avant la date butoir du 18 septembre, ce qui signifie que 27 des 34 partis inscrits prendront part aux élections. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) coordonne les efforts de mobilisation des ressources à l'échelon international et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) se charge de la coordination des observateurs électoraux venus de l'étranger. À ce jour, des observateurs électoraux internationaux de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union européenne (UE) sont attendus.

Le déficit dans le financement des élections se comble, même si 4 millions de dollars font encore défaut, sans compter les arriérés de quelque 1 million de dollars des élections précédentes, problème que les donateurs espèrent voir régler par le Gouvernement dans le cadre de ses obligations souveraines en matière d'élections.

Le Secrétaire général se félicite des annonces de contributions faites récemment par l'Union européenne de 2,2 millions de dollars environ, et des nouveaux engagements de l'Espagne de l'ordre de 740 000 dollars. Il demande une nouvelle fois à la communauté internationale de fournir les ressources nécessaires pour aider la Guinée-Bissau à combler le déficit

financier et permettre aux préparatifs des élections de se dérouler sans heurts et dans les délais prévus.

À l'heure où les élections approchent, il règne un calme précaire dans le pays. Au début du mois d'août, les autorités ont annoncé qu'elles avaient mis au jour une tentative de coup d'État fomenté par des éléments des forces armées qui auraient été dirigés par le chef d'état-major de la marine. Ce dernier a été placé en résidence surveillée, mais il s'est enfui vers la Gambie où il a été arrêté. Il a depuis demandé l'asile politique. Les autorités de la Guinée-Bissau ont quant à elles demandé qu'il soit jugé par un tribunal régional.

Parallèlement, il semblerait que le chef d'état-major des forces armées bissau-guinéennes mène une enquête exhaustive sur les circonstances liées à cette tentative de coup d'État. Les forces de sécurité intensifient également les contrôles de sécurité et d'autres opérations dans l'ensemble du pays, afin d'y garantir un climat stable propice à la tenue d'élections pacifiques.

Les difficultés de la Guinée-Bissau à payer en temps voulu les émoluments des fonctionnaires du secteur public continuent d'exacerber les tensions sociales, politiques et sécuritaires. Ces versements accuseraient désormais deux mois de retard, suscitant la crainte que la situation, si elle devait se poursuivre, n'entraîne une instabilité sociale avant et pendant les élections. La situation est aggravée par la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, qui est ressentie de manière tout particulièrement forte dans un pays où les salaires sont extrêmement bas et où ils ne sont pas payés avec régularité.

La Banque mondiale vient d'approuver une subvention de 5 millions de dollars pour aider le pays à faire face, à court et à moyen terme, à la montée des prix des denrées alimentaires et des carburants. Le Gouvernement a également pris des mesures, dans la limite de ses capacités restreintes, pour atténuer les dommages subis par la population en réduisant les taxes sur les importations de riz.

Les membres du Conseil de sécurité se souviendront que le Secrétaire général a toujours considéré que la réforme du secteur de la sécurité était l'un des défis prioritaires et déterminants pour la Guinée-Bissau. Nous constatons avec satisfaction que les autorités de la Guinée-Bissau ont elles-mêmes non seulement reconnu qu'il était urgent d'agir dans ce domaine, mais ont en fait commencé à prendre des

mesures concrètes à cette fin. Les partenaires internationaux ont de ce fait accru leur aide.

L'Union européenne a d'ores et déjà déployé à Bissau 15 conseillers pour la réforme du secteur de la sécurité afin d'aider les autorités nationales à entamer la mise en œuvre du programme de réforme du secteur de la sécurité convenu pour le pays. Une mission d'évaluation interinstitutions des Nations Unies sur la réforme du secteur de la sécurité se rendra en Guinée-Bissau du 14 au 24 octobre, à la demande du Gouvernement. Cette mission, qui sera facilitée par le BANUGBIS, en coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix et avec la participation d'INTERPOL, de l'Union européenne et de la CEDEAO, a pour mandat spécifique de faire l'inventaire des besoins de réforme du secteur de la sécurité dans les domaines de la défense, de la justice, de l'état de droit et de l'ordre public. La mission fera des recommandations sur les moyens d'appuyer de manière intégrée le programme de réforme du secteur de la sécurité de la Guinée-Bissau.

Je voudrais saluer les progrès constants réalisés dans le processus de consolidation de la paix actuellement en cours en Guinée-Bissau. La coopération entre le pays et la communauté internationale dans le cadre de cet exercice reste solide et productive. Le 18 septembre, le Comité directeur national a approuvé le cadre stratégique de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. En retour, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a, le 1^{er} octobre, formellement adopté la stratégie. Cette avancée a fait qu'aujourd'hui les bases solides pour avancer dans la mise en œuvre concrète de la stratégie sont posées. Le Secrétaire général, après l'adoption de la stratégie, étudiera la possibilité que le Fonds pour la consolidation de la paix verse à la Guinée-Bissau le deuxième don financier.

Je voudrais revenir sur la question du trafic des stupéfiants que j'ai mentionnée au début de mon intervention. Comme différentes sources, dont l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'ont indiqué, la Guinée-Bissau devient rapidement une plaque tournante entre l'Amérique du Sud et l'Europe en matière de transport des drogues illicites. Les possibles effets nuisibles de ce commerce illégal, y compris son pouvoir de corruption des fragiles institutions du pays, ne devraient pas être sous-estimés. Les autorités elles-mêmes ont reconnu qu'elles n'avaient pas les capacités nationales de

s'attaquer efficacement à ce problème toutes seules. Les efforts internationaux actuellement déployés pour renforcer les capacités nationales, notamment à l'appui du secteur judiciaire, sont aussi importants que bienvenus mais ne sont toutefois pas suffisants. Les autorités de la Guinée-Bissau, y compris le Président Vieira, ont indiqué qu'il fallait faire davantage encore pour les aider, en particulier dans la mesure où elles considèrent que la montée du trafic des stupéfiants ternit l'image du pays, compromet ses valeurs morales et met en péril l'ordre social.

Dans le rapport dont les membres sont saisis le Secrétaire général recommande :

« d'envisager de créer un groupe d'experts [du Conseil de sécurité] chargé d'identifier toutes les personnes impliquées dans le trafic de drogues et la criminalité organisée en Guinée-Bissau et d'enquêter sur leurs activités » (S/2008/628, par. 45),

pour montrer clairement l'appui constant de la communauté internationale face à cette préoccupation croissante. Si elle était approuvée par le Conseil de sécurité, la mesure envisagée renforcerait l'élan mobilisé en prévision de la conférence de haut niveau de la CEDEAO chargée de traiter de la menace du trafic des stupéfiants en Afrique de l'Ouest. Le Président de la Commission de la CEDEAO a confirmé que la conférence aurait lieu au Cap-Vert les 28 et 29 octobre prochains. Le Secrétaire général a demandé à l'ONUDD, au BANUGBIS et au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, d'aider la CEDEAO à préparer cette conférence.

Sans préjuger des mesures que le Conseil pourrait décider de prendre en réponse aux conclusions que le groupe d'experts envisagé pourrait formuler, la référence dans le rapport du Secrétaire général aux sanctions punitives et ciblées qui pourraient être prises n'est pas dirigée contre la Guinée-Bissau ni un quelconque autre pays, mais plutôt contre les personnes qui seraient impliquées dans le circuit du trafic des stupéfiants, de la source au point de transit jusqu'à la destination finale.

La menace posée par le trafic des stupéfiants représente un défi majeur pour la Guinée-Bissau et pour ses voisins, dont nombre se relèvent d'une longue période de conflit civil. Alors que l'ONU continue de contribuer à la consolidation des fragiles processus de paix qui s'installent dans ces pays et à prévenir toute rechute dans un nouveau cycle d'instabilité, nous

pensons que s'attaquer vigoureusement et résolument au nouveau danger que représente le trafic des drogues est essentiel à la réussite des initiatives de consolidation de la paix actuellement en cours.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Pascoe de son exposé.

Je donne la parole à M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentante permanente du Brésil.

M^{me} Viotti (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à intervenir devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je voudrais aussi en profiter pour vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'octobre.

Je me félicite de pouvoir indiquer au Conseil que le 1^{er} octobre, le cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau a été formellement adopté par la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Le cadre stratégique est le résultat d'un vaste processus consultatif et d'une série de discussions thématiques organisées à la fois à Bissau et à New York. Il rassemble le Gouvernement et toutes les parties prenantes concernées dans le pays et au sein de la communauté internationale autour d'une série d'engagements visant à contribuer aux efforts de consolidation de la paix.

La participation active et utile de la société civile bissau-guinéenne à ce processus montre que le cadre est bien plus qu'un simple document gouvernemental. Il est l'émanation de la Guinée-Bissau tout entière et il met en lumière les causes profondes du conflit et les questions fondamentales qu'il faudra résoudre en priorité dans les années à venir.

L'adoption de la stratégie a fait suite à la dernière visite que j'ai effectuée à Bissau en tant que Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix le 10 septembre dernier. Lors de cette visite, j'ai eu la possibilité de rencontrer les représentants du nouveau Gouvernement, formé le 5 août, ainsi que des représentants de la société civile locale, des partis politiques, des organismes internationaux présents sur le terrain et de la communauté diplomatique. Les principales conclusions de cette mission ont été énoncées dans un document intitulé « Consolidation de la paix en Guinée-Bissau :

Conclusions et recommandations de la Commission de consolidation concernant la situation en Guinée-Bissau » (PBC/3/GNB/1), qui a été transmis au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social et distribué au cours de la dernière réunion du Groupe international de contact pour la Guinée-Bissau, qui s'est tenue le 23 septembre.

La situation politique en Guinée-Bissau reste calme. Le changement de gouvernement s'est réalisé dans une atmosphère pacifique et dans le cadre de la Constitution. De nombreux ministres clés sont restés en place, ce qui illustre la volonté du pays de poursuivre les réformes nécessaires. L'échec de la tentative de coup d'État en août a été vu comme la preuve que le recours à la force n'est plus admis pour régler les différends et que les militaires demeurent disposés à respecter le régime civil.

La priorité urgente figurant dans le Cadre est le bon déroulement des élections législatives le 16 novembre. Suite à l'achèvement du processus d'inscription des électeurs et la publication de la liste des candidats, les préparatifs des élections sont en bonne voie. On pense, après les nouvelles promesses des donateurs, qu'il sera possible de combler le déficit budgétaire si les ressources supplémentaires sont utilisées avec souplesse pour permettre au Gouvernement de faire face à ses coûts de souveraineté. Tous les partis représentés en Guinée-Bissau sont conscients de l'importance des élections pour préserver la stabilité et la démocratie. La Commission de consolidation de la paix est disposée à appuyer et surveiller le processus électoral.

La relance de l'économie et la remise en état des infrastructures sont également considérées comme des priorités absolues dans le Cadre. La Guinée-Bissau est un pays riche doté de terres fertiles et de pluies abondantes. Elle a besoin de notre appui pour créer un environnement propice aux investissements, pour diversifier ses produits et y ajouter de la valeur, créer des possibilités d'emploi et de la richesse. En fin de compte, c'est la création de recettes budgétaires qui permettra au Gouvernement de fonctionner de manière autonome pour assurer la stabilité et fournir des services de base à la population. Surmonter l'insuffisance des infrastructures – notamment la crise énergétique actuelle – est d'une importance cruciale pour revitaliser l'économie. À cet égard, nous nous félicitons du dialogue actuellement en cours avec la Banque mondiale et nous attendons avec impatience l'achèvement des procédures visant à doter la Guinée-

Bissau de capacités de production d'énergie supplémentaires.

Toutes les parties prenantes du pays considèrent que la réforme du secteur de la sécurité est cruciale pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous nous sommes réjouis de constater des progrès dans ce domaine suite à l'engagement actif de nos partenaires internationaux, notamment l'Union européenne et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion a déjà été lancé avec la sélection de 30 officiers supérieurs d'active, qui ont été démobilisés et qui recevront une formation dans le domaine agricole au Brésil avec l'appui de la CEDEAO, en vue d'être réintégrés à la vie civile. Cette initiative peut servir d'exemple et inciter à élaborer des projets similaires pour réinsérer les militaires dans la société étant donné que cet aspect est considéré comme crucial pour le succès de la réforme du secteur de la sécurité.

Le renforcement du secteur judiciaire, la consolidation de l'état de droit et la lutte contre le trafic des stupéfiants sont des questions qui préoccupent de plus en plus les autorités nationales et la communauté internationale. Nous sommes convaincus, comme cela est dit dans le Cadre stratégique, que la lutte contre le trafic de stupéfiants est une question qui exige le renforcement des capacités et nécessite que le pays accroisse les moyens dont il dispose pour surveiller ses frontières, identifier, arrêter et traduire en justice les responsables des actes criminels. Il est impératif que les acteurs nationaux, régionaux et internationaux intensifient leurs efforts à cet égard. Le décaissement immédiat des fonds promis l'année dernière par les donateurs à la Conférence de Lisbonne est, en particulier, indispensable pour enregistrer d'autres progrès. Nous attendons avec impatience la Conférence ministérielle qui se tiendra à Praia à la fin du mois d'octobre pour mettre en exergue la dimension régionale de la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Il n'y a pas de solution facile dans la lutte contre le trafic des stupéfiants; la clef c'est renforcer les capacités de l'État. Les stratégies et les plans visant au renforcement des capacités de l'État sont déjà en place en Guinée-Bissau; ils ont besoin d'un financement. La communauté internationale se doit de montrer qu'elle s'attaque à la question sérieusement en fournissant l'appui nécessaire. La Guinée-Bissau est peut-être toujours un Etat fragile, mais elle n'est plus en guerre

ou en situation de conflit. Il n'y a pas non plus de preuve qu'un conflit va bientôt éclater. C'est au contraire un pays doté d'un gouvernement légitime, qui s'emploie actuellement à consolider sa démocratie et ses institutions et à ouvrir la voie à la stabilité et au développement. La Guinée-Bissau mérite tout notre respect en tant qu'Etat souverain dont la volonté et la détermination de régler ses propres problèmes, avec l'appui de ses partenaires internationaux, ne doivent pas être remises en question.

La réforme du secteur public est une autre priorité envisagée dans le Cadre stratégique – une priorité qui a des effets sur pratiquement tous les autres domaines. Des initiatives importantes sont en cours, comme le lancement d'un système intégré et transparent de gestion des finances publiques, qui rendra les données relatives au Trésor, les douanes et la collecte des recettes plus centralisées et plus transparentes. Les résultats obtenus par le pays dans le cadre du programme d'assistance d'urgence après le conflit lancé par le Fonds monétaire international ont ouvert la voie à l'ouverture des débats sur un programme régulier. Nous espérons que cela permettra au pays d'atteindre le point d'achèvement plus tôt que prévu dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE).

Enfin, et c'est important, les questions sociales cruciales pour la consolidation de la paix méritent également notre attention soutenue. La récente épidémie de choléra, qui a touché plus de 7 000 personnes et causé de nombreuses morts, nous rappelle tristement que la population reste enfermée dans le cercle vicieux de la pauvreté et de l'instabilité. Les mauvaises conditions en matière de santé et d'éducation sont souvent associées à l'absence d'eau potable et de sources d'énergie fiables en Guinée-Bissau. J'espère que le Cadre stratégique va contribuer à remédier à cette situation en appelant l'attention sur le triste sort des ressortissants de la Guinée-Bissau et en mobilisant les partenaires internationaux pour qu'ils prennent des mesures pour remédier à cette situation. La paix ne peut pas prendre racine si les conditions d'existence sont aussi précaires.

Le Cadre stratégique est un document souple qui va être adapté à l'évolution des conditions sur le terrain. Il s'accompagnera d'un mécanisme de surveillance et de suivi qui comprendra un ensemble d'indicateurs et d'objectifs nous permettant d'évaluer les progrès réalisés dans sa mise en œuvre. Le premier examen semestriel du Cadre sera réalisé au début de

2009. Le nouveau Gouvernement, qui prendra ses fonctions après les élections législatives, aura l'occasion d'examiner ce document et de proposer des ajustements, le cas échéant.

En conséquence, l'adoption du Cadre stratégique ne marque pas la fin de notre coopération avec la Guinée-Bissau; au contraire, elle marque le début d'une autre étape importante de notre travail. Nous devons maintenant veiller à ce que des mesures concrètes soient mises en œuvre pour apporter aux citoyens de la Guinée-Bissau les dividendes de la paix tant attendus.

Mais pour obtenir des résultats concrets, nous nous emploierons à continuer de jouer notre rôle de mobilisation de ressources supplémentaires et de promotion d'une coordination renforcée entre les différents partenaires en Guinée-Bissau. Une nouvelle contribution du Fonds de consolidation de la paix pourrait être annoncée pour financer des projets ayant un effet de catalyseur et des bénéfices à court terme pour la population. À cet égard, il sera nécessaire de renforcer la présence des agences d'exécution sur le terrain afin d'aider le Gouvernement de la Guinée-Bissau de manière efficace et utile à élaborer et réaliser ces projets. En particulier, une présence plus cohérente et intégrée de l'ONU sera indispensable pour fournir au Gouvernement l'appui qui lui permettra de surmonter les nombreux obstacles auxquels il est confronté et de relever efficacement les défis en matière de consolidation de la paix.

Pour terminer, je voudrais remercier le Gouvernement bissau-guinéen, ainsi que toutes les autres parties prenantes dans le pays qui ont activement contribué à l'achèvement du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix. Je suis particulièrement reconnaissante au Bureau d'appui à la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et à l'équipe des Nations Unies en Guinée-Bissau pour leur concours précieux durant toutes les phases du processus. Je remercie également mes collègues au Bureau d'appui à la consolidation de la paix pour leur assistance constante. Je remercie enfin les délégations de la formation Guinée-Bissau pour leur participation active et constructive.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Viotti de son exposé.

M. Kafando (Burkina Faso) : Monsieur le Président, mes premiers mots seront pour vous féliciter encore une fois pour votre accession à la présidence du

Conseil de sécurité. Pour toutes raisons que je n'ai pas besoin de citer ici, nous sommes sûrs que votre présidence aura un impact certain sur nos travaux au cours du mois d'octobre. Ensuite, vous me permettrez de remercier M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, et l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, pour leurs exposés instructifs.

L'examen ce jour par le Conseil de sécurité de la situation en Guinée-Bissau intervient à un moment important de l'évolution politique du pays, qui est aujourd'hui confronté à de nombreux défis. Certes, depuis le dernier rapport, des progrès notables ont été réalisés dans bien des domaines, mais pas au point de faire oublier totalement que la Guinée-Bissau reste le grand convalescent de l'Afrique de l'Ouest, toujours confronté aux mêmes démons de l'instabilité politique, et au trafic de stupéfiants, les deux principaux fléaux sur lesquels prospère l'insécurité. L'instabilité politique déjà persistante, surtout depuis la crise larvée entre l'armée et l'autorité centrale, sur fond de menaces de pronunciamiento. C'est encore compliqué avec le retrait du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) de la coalition gouvernementale.

Or la reconstruction du pays est impossible si elle n'est pas assise sur la réconciliation nationale en tant que facteur d'unité, de stabilité et de progrès. Le Conseil de sécurité doit par conséquent en appeler à la responsabilité de tous les acteurs politiques pour qu'ils s'engagent résolument et de façon concertée à faire progresser le processus politique. Dans cette perspective, il est indispensable que le nouveau Premier Ministre du Gouvernement de transition, M. Carlos Correia, puisse, dans la continuité, mener à terme les engagements pris en vue de la tenue des élections législatives en novembre 2008. Ces élections seront à coup sûr un test décisif pour l'ancrage de la démocratie et de la bonne gouvernance en Guinée-Bissau. Ma délégation voudrait, à cet égard, saluer l'appui et l'engagement de la communauté internationale à aider la Guinée-Bissau à aller vers des élections crédibles et transparentes.

Comme je l'ai signalé plus haut, l'un des gages pour la réussite de ce scrutin, tout comme d'ailleurs pour la reconstruction du pays, est l'apaisement de la situation sécuritaire, qui hélas, reste toujours fragile au regard de la recrudescence du trafic de la drogue et de la criminalité organisée. Et c'est la raison pour

laquelle, la tenue les 28 et 29 octobre à Praia, au Cap-Vert, de la Conférence ministérielle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur le trafic de la drogue et ses effets dans la sous-région est éminemment attendue. Mais quels qu'en soient les résultats, la communauté internationale devra continuer à apporter l'appui nécessaire aux autorités nationales dans la lutte contre ce phénomène, notamment dans le cadre du plan opérationnel antidrogue.

Parallèlement, le Gouvernement bissau-guinéen devra poursuivre la mise en place intégrale de la réforme du secteur de la sécurité selon les principes directeurs arrêtés dans le document du secteur de la réforme de la sécurité. En appui à cet effort, il est indispensable qu'une vaste campagne d'information et de sensibilisation soit menée à l'endroit du personnel militaire, mais également des autorités administratives et politiques.

Je viens d'évoquer toutes les entraves qui constituent de sérieux obstacles aux efforts de reconstruction nationale en Guinée-Bissau, mais par-dessus tout, la vraie solution à terme pour en finir avec toutes ces difficultés est le relèvement économique du pays. Car il est inutile de se voiler la face, en Guinée-Bissau comme dans tous les pays émergents de conflit, le seul grand défi qui conditionne tout le reste est le développement économique. Dans ces conditions, le Conseil de sécurité se doit de saluer les efforts du Gouvernement bissau-guinéen en matière d'assainissement macroéconomique et l'exhorter à poursuivre les réformes entreprises à travers le renforcement de la gouvernance économique et l'amélioration de la transparence et de la responsabilité financière. Par ailleurs, les partenaires financiers doivent continuer à accompagner les autorités nationales dans leurs efforts pour juguler la crise alimentaire et résoudre les besoins sociaux de base, tels que l'éducation et la santé.

Je ne saurais terminer sans saluer les actions du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix dans la mise en œuvre des quatre projets à impact rapide, en matière de lutte contre le chômage des jeunes, de soutien aux opérations électorales, de remise en état des prisons, et d'aménagement des casernes, et l'adoption, le 1^{er} octobre 2008, du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Il est essentiel que l'ensemble des acteurs tiennent leurs

engagements, et surtout qu'un mécanisme de suivi et d'évaluation des recommandations prises dans ledit cadre soit établi. Il importe également à cette étape capitale d'avoir une meilleure coordination du soutien des partenaires internationaux pour appuyer conséquemment les efforts du Gouvernement. Pour ce qui est de la création d'un groupe d'experts pour la Guinée-Bissau préconisée par le Secrétaire général dans son rapport, nous conseillons beaucoup de circonspection et de prudence, et surtout, nous pensons qu'il faudrait pouvoir aller plus loin dans la réflexion.

La stabilisation de la situation en Guinée-Bissau est cruciale pour la sous-région ouest-africaine. C'est pourquoi le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale doivent rester mobilisés pour que la paix y soit à jamais consolidée. C'est d'ailleurs à cette fin que ma délégation a fait part d'un projet de déclaration présidentielle, qui est toujours en négociation, et sur lequel nous l'espérons le Conseil pourra prendre une décision dans les meilleurs délais.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite pour votre accession à la présidence du Conseil, et je voudrais également remercier l'Ambassadeur Kafando et la délégation burkinabé pour le talent avec lequel ils ont dirigé le Conseil le mois dernier. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint, M. Pascoe, et l'Ambassadrice Viotti pour leurs exposés.

Les États-Unis sont heureux de constater que les élections législatives sont toujours prévues pour le 16 novembre. Nous remercions l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'ONU et d'autres organisations qui ont fourni des observateurs pour les élections. Nous espérons que cette élection sera transparente et que tous les différends seront réglés par voie judiciaire et constitutionnelle.

Nous nous félicitons des dispositions qui sont prises pour créer un secrétariat national du Fonds pour la consolidation de la paix pour la Guinée-Bissau. Nous espérons que les partenaires du Fonds accélèrent sa mise en œuvre pour faciliter certains projets courts, l'appui électoral, l'emploi des jeunes et la remise en état des prisons et des casernes militaires.

Les États-Unis sont toutefois de plus en plus préoccupés que le chemin menant au développement démocratique de la Guinée-Bissau risque d'être difficile car le spectre du trafic de stupéfiants menace de submerger le pays. La Guinée-Bissau devient un

marché important pour le commerce des stupéfiants, tout en demeurant la plaque tournante dans ce commerce.

Nous sommes très préoccupés par les événements qui ont entouré l'arrivée à l'aéroport de Bissau d'un avion en provenance du Venezuela le 12 juillet, qui sont décrits dans le rapport du Secrétaire général. Nous constatons que l'avion est arrivé sans droits d'atterrissage, ou sans que les responsables de l'aéroport n'en aient eu connaissance au préalable. Nous déplorons que du personnel militaire ait déchargé l'avion et ait pris livraison du chargement, qui est toujours porté disparu, et qu'une cour nationale ait demandé la libération des membres de l'équipage même s'il y avait un mandat d'arrêt contre l'un d'entre eux et malgré les protestations du Ministre de la justice et du Procureur général. Nous demandons au Gouvernement bissau-guinéen d'expliquer en détail les actions de tous les responsables impliqués dans cette affaire.

Nous nous félicitons de la conférence régionale proposée sur la lutte contre le trafic des stupéfiants sous l'égide de la CEDEAO et nous sommes favorables à ce que la communauté internationale prête davantage attention à cette question, mais cela ne suffit pas. Le Gouvernement bissau-guinéen doit, selon nous, prendre des mesures fermes pour lutter contre le trafic de stupéfiants dans le pays.

L'année dernière à cette période, le Conseil de sécurité s'est dit préoccupé par la fragilité du processus démocratique en Guinée-Bissau et par la crise économique et sociale qui perdure. Si des progrès ont été réalisés sur la voie de la croissance et du développement durable, nous restons préoccupés que les conséquences du trafic des stupéfiants et les tensions qui existent entre les partis politiques freineront les avancées durement acquises de la Guinée-Bissau.

M. Grauls (Belgique) : Monsieur le Président, avant tout, je tiens à vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de notre Conseil et à vous assurer du plein appui de ma délégation. Je voudrais répéter également notre appréciation pour le travail effectué par l'Ambassadeur Kafando et par son équipe durant le mois de septembre.

Nous remercions pour leurs exposés respectifs le Secrétaire général adjoint, M. Pascoe, et la Présidente de la Formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, la Représentante permanente

du Brésil, M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti. Nous saluons également la présence du Représentant permanent de la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur Cabral.

La semaine dernière, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a procédé à l'adoption formelle du Cadre stratégique. Nous tenons à féliciter les autorités bissau-guinéennes pour cette étape importante. Je tiens également à rendre hommage aux efforts de notre collègue brésilienne et de son équipe dont l'implication a permis ce résultat.

Mais nous le savons tous, cette adoption ne représente qu'un premier pas. Il appartient maintenant à tous de mettre en œuvre les engagements mutuels. Dans ce contexte, il est essentiel de disposer d'indicateurs concrets. Nous saluons donc favorablement l'intention de la Présidente de finaliser au cours des prochaines semaines un mécanisme de suivi et de revue du Cadre stratégique.

Pour sa part, l'Union européenne poursuivra son soutien aux priorités identifiées par le pays, et notamment la réforme du secteur de la sécurité. La mission d'appui de l'Union européenne à cette réforme est maintenant complètement déployée et opérationnelle.

L'une des premières occasions de mise en œuvre du Cadre stratégique sera la préparation et la tenue des élections législatives le 16 novembre prochain. Les événements de cet été nous ont démontré combien la stabilisation était fragile, et il importe pour y faire face que l'action du Gouvernement puisse effectivement s'appuyer sur un parlement.

Nous accueillons favorablement la détermination du nouveau Premier Ministre de s'en tenir au calendrier électoral prévu, et nous réjouissons de la mobilisation de la population pour la phase d'enregistrement des électeurs. Le Président Vieira s'est pour sa part engagé devant l'Assemblée générale à veiller à ce que ces élections soient transparentes, libres et crédibles. L'Union européenne y participera avec notamment l'envoi de quelque 50 observateurs, qui viendront se joindre à ceux de la région.

Ma délégation reste particulièrement préoccupée par la progression rapide des réseaux criminels, notamment le trafic de drogues, et ses conséquences pour le pays et pour la région. Nous avons pris bonne note du message des autorités à votre représentant, indiquant leur souhait d'une réaction concrète et robuste du Conseil de sécurité par rapport à l'ampleur

que prend ce phénomène et au danger qu'il représente pour le pays. Nous pouvons les assurer du fait que nous partageons leur préoccupation. Nous exprimons notre disponibilité à discuter de toute proposition qui prenne en compte le respect de l'appropriation bissau-guinéenne. Tous les efforts doivent être poursuivis pour que les responsables et leurs complices soient traduits en justice. Dans ce contexte, toute solution devra veiller à respecter et renforcer la justice du pays.

C'est à juste titre que l'on a comparé l'effet du trafic de drogues sur les institutions du pays et de la région à un cancer. Il est donc adéquat de le traiter au niveau de la sous-région. La Belgique salue dans ce contexte l'organisation par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) les 28 et 29 octobre prochains à Praia d'une conférence visant à élaborer un plan d'action régional. Étant donné la dimension du phénomène, nous avons été heureux d'apprendre que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest sera également associé à ces efforts.

Le renouvellement du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau nous attend dans quelques semaines. À l'issue du scrutin du 16 novembre, il est prévu que le Conseil reçoive des propositions sur la reconfiguration de cette mission. À cette occasion, il serait utile d'étudier différentes pistes en vue de maximiser le soutien de l'ONU aux institutions bissau-guinéennes.

M. Terzi di Sant'Agata (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Pascoe, pour son exposé qui, comme toujours, s'est révélé très utile et incite à réfléchir. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance pour l'exposé fait par l'Ambassadrice Viotti.

La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a vraiment fait un travail remarquable, non seulement pour le pays, mais d'une manière plus générale pour la Commission elle-même qui renforce ainsi sa pertinence et sa crédibilité en tant qu'organe utile de l'architecture des Nations Unies pour la paix et la sécurité. Nous devons reconnaître ce potentiel qui a été parfaitement illustré par la participation record au processus d'inscription sur les listes électorales en Guinée-Bissau et par les progrès continus enregistrés dans le dialogue communautaire, preuve de la force et de la vitalité de la société civile de ce pays. Il faut saluer également la détermination

des dirigeants du pays à tenir des élections légitimes selon le calendrier fixé.

Il importera que les donateurs fassent preuve de flexibilité afin de pouvoir couvrir les coûts de souveraineté restants liés aux élections. Nous devons également réagir face aux problèmes évoqués par le Secrétaire général relatifs à l'essor du trafic de stupéfiants dans le contexte d'une situation politique en détérioration et d'un malaise économique. Des rapports faisant état de pressions de plus en plus fortes exercées sur les institutions du pays et de collusion présumée avec le crime organisée sont particulièrement troublants.

Douze mois après que nous avons, pour la première fois et par le biais de la déclaration présidentielle (S/PRST/2007/38) d'octobre dernier, examiné les nouveaux défis auxquels la Guinée-Bissau était confrontée, non seulement le trafic de drogues n'a pas diminué, mais, comme l'indique le rapport dont nous sommes saisis, il a atteint un volume bien plus grand qu'on ne le pensait précédemment. Le Secrétaire général l'a dit très clairement : face à un phénomène qui a déjà affecté la paix et la sécurité, le Conseil doit agir avec fermeté et, à cette fin, envisager de créer un groupe d'experts chargé d'identifier les personnes impliquées et d'enquêter sur leurs activités.

Cette proposition doit être élaborée de manière plus détaillée, par exemple examiner l'impact probable sur le terrain. Selon nous, une telle initiative ne devrait pas vers des mesures coercitives, mais plutôt comme une façon pour nous de mieux comprendre ce phénomène en vue d'aider les autorités judiciaires chargées d'enquêter, autorités dont le pouvoir de décision et l'autonomie devraient être préservés et renforcés. Interprétée de cette manière, cette initiative pourrait envoyer un message utile en indiquant d'abord et surtout aux trafiquants de drogues que l'intérêt du Conseil de sécurité ne restera pas purement théorique. Mais en même temps, il faut indiquer clairement que la mise sur pied d'une nouvelle structure, quel que soit son champ d'action, ne se substituera aucunement à ce qui sera vraiment nécessaire sur le terrain.

L'opération Bissalanca, telle que décrite dans le rapport, a montré encore une fois que ce n'est qu'en renforçant les institutions d'état de droit de la Guinée-Bissau ainsi que la coopération régionale entre les systèmes de police et de justice intéressés que nous serons en mesure de continuer à freiner l'essor du

trafic de stupéfiants. C'est pourquoi l'action de la Commission de consolidation de la paix reste cruciale et qu'elle devrait en priorité informer le Conseil de sécurité et coopérer avec ce dernier pour toute initiative que celui-ci envisagerait de prendre. La prochaine conférence régionale qui doit se tenir au Cap-Vert sera essentielle au succès de la lutte contre les stupéfiants.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) (S/2008/628). Nous avons écouté d'une oreille attentive l'évaluation faite par la Représentante permanente du Brésil, M^{me} Viotti, sur les travaux de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Nous nous félicitons de l'établissement d'un nouveau gouvernement dans le pays, dirigé par Carlos Correia. Nous espérons qu'il parviendra à stabiliser la situation politique et sécuritaire dans le pays à la veille des élections parlementaires prévues pour le 16 novembre. L'organisation d'élections ouvertes, libres et sans exclusive est une étape importante sur la voie de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous appuyons les efforts que fait le Gouvernement pour préparer les élections et sa détermination à respecter le calendrier fixé pour leur tenue.

Nous sommes préoccupés par l'évaluation du Secrétaire général, confirmée aujourd'hui par M. Pascoe, selon laquelle la Guinée-Bissau est non seulement un lieu de transit mais également un centre du trafic de drogues. À cet égard, nous voudrions en savoir plus sur la mise en œuvre du plan opérationnel de lutte contre les stupéfiants, élaboré par le Gouvernement avec l'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous voudrions également en savoir davantage sur les activités du représentant de l'Office en Guinée-Bissau. Nous serions également reconnaissants au Secrétariat de nous fournir des éclaircissements sur la proposition du Secrétaire général de créer ce qu'il convient d'appeler un groupe d'experts du Conseil de sécurité chargé d'identifier les personnes impliquées dans le trafic de drogues et la criminalité organisée. Quel serait en particulier le mandat de ce groupe? Quel serait le mécanisme d'adoption de sanctions utilisé? Quelles seraient les modalités de cette proposition? Nous

pensons que tout cela exige pour le moins davantage de précisions.

Nous pensons que, étant donné les progrès limités réalisés dans ce domaine par le Gouvernement, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Commission de consolidation de la paix, l'introduction d'un régime de sanctions ne serait à ce stade pas judicieuse. Pour progresser réellement dans la lutte contre la criminalité organisée et le trafic illégal de drogues en Guinée-Bissau, il est à notre avis surtout nécessaire d'appuyer les capacités nationales en matière de maintien de l'ordre et d'institutions judiciaires. Nous devrions également apporter notre appui aux capacités des organisations régionales œuvrant dans ce domaine, notamment celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous nous félicitons de la tenue d'une conférence régionale de la CEDEAO sur cette question au Cap-Vert les 28 et 29 octobre. Nous saluons les activités réalisées dans ce domaine par la Commission de consolidation de la paix et M^{me} Viotti.

Nous nous félicitons par ailleurs de l'adoption du Cadre stratégique de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous pensons qu'il importe de mettre en place un mécanisme réaliste permettant de suivre l'application de ce Cadre.

Nous sommes préoccupés par la lenteur avec laquelle sont réalisés les projets financés par le Fonds de consolidation de la paix. Nous espérons que le Gouvernement et ses partenaires réussiront à régler les difficultés actuelles dans la mise en œuvre de ces projets. Mais en même temps, l'expérience montre que lorsque le Fonds de consolidation de la paix décide d'appuyer un projet, il est indispensable que ce projet soit d'une part viable et que, d'autre part, on examine les capacités disponibles.

Le BANUGBIS a un rôle important à jouer dans la stabilisation politique en Guinée-Bissau et dans l'établissement d'un dialogue entre le Gouvernement et la Commission de consolidation de la paix. Nous espérons que le Secrétaire général fera des propositions concrètes en vue de renforcer le potentiel du BANUGBIS.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant tout m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Lynn Pascoe, de son exposé, ainsi, bien sûr, que la Représentante permanente du Brésil, l'Ambassadrice Viotti, en sa

qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de sa déclaration.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2008/628), les élections législatives prévues le 16 novembre 2008, qui ont été qualifiées de défi important pour la consolidation de la paix, constituent sans aucun doute une étape importante dans les efforts déployés pour parvenir à une paix durable dans le pays.

Il importe à ce stade crucial que la communauté internationale continue de fournir un soutien à la Guinée-Bissau. Cet appui continu dans les domaines du développement et de la sécurité pourrait largement contribuer aux efforts que déploie la Guinée-Bissau pour consolider la paix et la stabilité dans le pays et dans la sous-région.

En ce qui concerne le travail de la Commission de consolidation de la paix, l'Indonésie salue et appuie l'adoption, le 1^{er} octobre 2008, du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à l'issue d'un processus consultatif large qui a associé toutes les parties prenantes. Le plus important, c'est que le Cadre respecte le processus d'appropriation nationale.

Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général pour ce qui est du trafic de drogues. La Guinée-Bissau n'est plus seulement une plaque tournante, mais devient un marché important pour le commerce de la drogue. Pour régler ce grave problème, nous pensons que le pays devrait faire fond sur la conférence internationale de Lisbonne organisée en décembre 2007 sur le trafic de drogues en Guinée-Bissau. Il devrait tirer parti des efforts de toutes les parties prenantes qui, en juillet dernier, avaient, ensemble, contribué au succès de l'« Opération Bissalanca ». Ma délégation attend également avec intérêt la tenue d'une conférence régionale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur la lutte contre le trafic de drogues qui sera organisée à la fin de ce mois au Cap-Vert. Une étroite coopération des pays voisins de la sous-région peut contribuer à régler le problème posé par le trafic de drogues, qui est une forme de criminalité organisée sans frontière et transnationale.

Le trafic de drogues et la criminalité organisée devraient être reconnus comme les produits non désirés des difficultés qui ne cessent de se poser en matière de développement institutionnel et économique et de l'incapacité de gouverner, problèmes qui doivent être

réglés. Comme dans des cas analogues rencontrés dans de nombreuses régions du monde, nous pensons que la Guinée-Bissau a besoin que l'on déploie des efforts concertés pour renforcer ses capacités nationales pour lui permettre de lutter contre le trafic de drogues et la criminalité organisée. Dans ce contexte, nous devons réagir positivement à l'appel lancé par les autorités nationales pour obtenir un appui international pour lutter contre le trafic de drogues. La communauté internationale est par conséquent appelée à apporter son plein appui aux efforts du Gouvernement de la Guinée-Bissau pour renforcer ses institutions judiciaires et les services responsables du maintien de l'ordre afin de faire face à ces actes criminels.

Les autorités responsables du maintien de l'ordre ainsi que les autorités judiciaires, si elles sont renforcées, pourront être en mesure d'identifier les personnes impliquées dans ces activités et les traduire en justice conformément à la juridiction nationale et aux règlements en vigueur dans le pays. C'est en mettant l'accent sur le renforcement des capacités nationales que les mesures punitives et l'éventuel établissement d'un groupe d'experts par le Conseil de sécurité seront à notre avis efficaces.

Nous pensons que le Conseil de sécurité devrait continuer de jouer son rôle en encourageant une approche plus cohérente et globale de la part des parties prenantes internationales, en particulier le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS), afin de contribuer à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la prospérité en Guinée-Bissau. Son inscription à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix montre que la Guinée-Bissau n'est plus un pays en proie à un conflit mais un pays qui se trouve dans la phase post-conflit, phase au cours de laquelle la consolidation interne et le renforcement des capacités nationales sont cruciales.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le plein appui de l'Indonésie au BANUGBIS, pour qu'il puisse ainsi contribuer à la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'état de droit en Guinée-Bissau. Ma délégation voudrait également saluer le rôle essentiel joué par la Commission de consolidation de la paix, notamment sa formation Guinée-Bissau.

M. Skračić (Croatie) (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première fois que ma délégation prend la parole ce mois-ci, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la

présidence du Conseil pour le mois d'octobre. Nous exprimons également notre reconnaissance à l'Ambassadeur Kafando et à sa délégation pour le travail remarquable qu'ils ont réalisé le mois dernier. Nous voudrions par ailleurs remercier le Secrétaire général adjoint, Lynn Pascoe, de son exposé détaillé, ainsi que l'Ambassadrice Maria Ribeiro Viotti du Brésil, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de son exposé instructif.

La Croatie est encouragée par le travail acharné accompli jusqu'à présent par la Guinée-Bissau et ses partenaires internationaux dans leurs efforts pour reconstruire le pays et rétablir une paix durable. Nous espérons que ce processus continuera d'aller dans la bonne direction. Mais c'est aussi pour cette raison que nous sommes préoccupés par la crise politique qui s'aggrave et par les tensions militaires qui se sont de nouveau accrues ces derniers mois en Guinée-Bissau, en particulier compte tenu des élections qui se rapprochent.

Dans ce contexte, la Croatie se félicite que la situation se soit stabilisée après la nomination d'un nouveau Gouvernement intérimaire. Nous félicitons que le nouveau Gouvernement se soit déclaré résolu à poursuivre les réformes nécessaires, en particulier dans les domaines de la sécurité, du secteur public et du trafic des drogues.

Le Croatie se félicite que les préparatifs des élections aient continué à suivre leur cours et nous saluons le Gouvernement d'avoir mené à bien sa campagne d'inscription sur les listes électorales, avec un taux de participation de 94,6 %. Il est particulièrement important que les résultats de cette campagne d'inscription sur les listes électorales soient acceptés par toutes les grandes institutions électorales. Par ailleurs, il est encourageant de voir que le déficit financier pour l'organisation des élections se réduit grâce à des dons généreux et aux efforts du Gouvernement.

Les assurances données au plus haut niveau, y compris l'intention clairement exprimée par le nouveau Gouvernement que les élections législatives aient lieu à la date prévue du 16 novembre, revêtent également la plus haute importance. Ces élections devraient se dérouler dans un climat stable et sûr, avec la participation ouverte et sans entrave de médias professionnels et crédibles et d'autres formes de vérification internationale. La Croatie se félicite de la

récente visite d'une mission d'observation électorale de l'Union européenne en Guinée-Bissau et de sa recommandation de déployer environ 50 observateurs électoraux de l'Union européenne. Elle se félicite également de la récente visite dans le pays de la mission d'évaluation de l'Union africaine.

La Croatie salue tout particulièrement le rôle que joue le système des Nations Unies en aidant le Gouvernement de la Guinée-Bissau à organiser les élections à venir ainsi que le rôle de coordination joué par le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) pour les observateurs internationaux qui ne seront pas déployés sous l'égide de l'Union européenne.

Nous voudrions saluer les efforts considérables que déploient ensemble le Gouvernement et la communauté internationale pour promouvoir la réforme du secteur de la sécurité et la mise en place de mesures concrètes à cet égard. Parmi ces mesures, dont nous nous félicitons, il faut noter le déploiement d'une équipe de 15 agents civils et militaires de l'Union européenne au titre du Programme de la politique européenne de sécurité et de défense, qui a pour but de promouvoir une meilleure compréhension des quatre volets du programme justice, sécurité, défense et anciens combattants.

La Croatie est extrêmement préoccupée par les informations indiquant que le trafic des drogues et la criminalité organisée se répandent dans toute la Guinée-Bissau. Il est indéniable que l'incidence croissante du trafic des stupéfiants menace la paix et la sécurité en Guinée-Bissau et dans la sous-région. Nous appuyons fermement la prise de mesures résolues contre les trafiquants de drogues et, à cet égard, nous nous félicitons, parce qu'ils constituent un pas dans la bonne direction, des efforts concrets déployés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour renforcer la police judiciaire chargée des activités de lutte contre la drogue. Nous nous félicitons également de la convocation par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest d'une conférence régionale sur la lutte contre le trafic des stupéfiants et du plan d'action régional qui doit en résulter pour s'attaquer efficacement à la menace que pose le trafic des stupéfiants aux pays de l'Afrique de l'Ouest.

La Croatie se félicite tout particulièrement de la recommandation du Secrétaire général tendant à créer

un groupe d'experts pour identifier les personnes impliquées dans le trafic de drogues et la criminalité organisée et enquêter sur leurs activités. Cette recommandation mérite, à notre avis, d'être examinée plus avant. La Croatie se félicite de l'adoption, le 1^{er} octobre, par la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, ainsi que de la mise en œuvre actuellement en cours des quatre projets à effet rapide dans les domaines de l'assistance électorale, de l'emploi des jeunes, de la remise en état des prisons et l'aménagement des casernes.

Finalement, ma délégation voudrait remercier la délégation du Burkina Faso d'avoir préparé le projet de déclaration présidentielle sur la situation en Guinée-Bissau, qui recueille notre plein appui.

M. de Rivière (France) : Je souhaite à mon tour remercier M. Pascoe et l'Ambassadrice Viotti, du Brésil, de leurs exposés.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport (S/2008/628), la situation politique en Guinée-Bissau demeure fragile et il est important que le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau s'efforce de faciliter, en particulier dans la perspective des élections, un bon climat politique. À cet égard, une attention particulière doit être accordée au rôle des médias. Les élections législatives qui doivent se tenir le 16 novembre constituent, à n'en pas douter, une étape critique. Il importe que ces élections se déroulent à la date prévue et de manière démocratique et transparente. Il est important également que le Conseil suive attentivement le processus et s'exprime le moment venu sur cette question.

La Guinée-Bissau doit toujours faire face à de nombreux défis. Le principal d'entre eux est la lutte contre le trafic de drogues, dont il faut souligner l'importance de la dimension régionale. La France se félicite à cet égard de l'organisation par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à la fin du mois à Praia d'une conférence régionale sur cette question. Plusieurs affaires récentes ont illustré le net besoin de renforcer les capacités opérationnelles de la Guinée-Bissau contre ce fléau. Ma délégation souhaiterait par ailleurs obtenir des précisions du Secrétariat sur sa proposition de créer un groupe d'experts et en particulier sur le rôle envisagé pour celui-ci en appui au renforcement

des capacités des institutions bissau-guinéennes compétentes.

La réforme du secteur de la sécurité est un deuxième défi. L'Union européenne s'engage activement à soutenir l'action du Gouvernement, à travers sa mission de conseil, désormais complètement opérationnelle, mais les programmes de la Commission européenne dans différents volets de la réforme, notamment le secteur de la justice. Nous appelons dans ce domaine le Gouvernement bissau-guinéen à maintenir le cap.

Le troisième défi porte sur le redressement économique et social. La récente épidémie de choléra illustre les graves difficultés auxquelles est confronté ce pays, et il y a lieu de se féliciter, à cet égard, des progrès relevés par le Secrétaire général dans son rapport en ce qui concerne la relation avec les bailleurs de fonds multilatéraux.

Pour terminer, ma délégation se réjouit du dialogue désormais régulier avec la Commission de consolidation de la paix. La France se félicite, à cet égard, de l'adoption du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et elle invite la Commission à tenir le Conseil de sécurité informé des progrès dans sa mise en œuvre.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie, elle aussi, le Secrétaire général adjoint, M. Lynn Pascoe, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2008/628). Nous remercions également la Représentante permanente du Brésil, Maria Luiza Ribeiro Viotti, de son exposé au Conseil sur l'évolution récente des activités liées au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et à la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

L'Afrique du Sud constate avec satisfaction que les événements politiques récents en Guinée-Bissau, à savoir les tensions entre les membres du Pacte de stabilité politique et gouvernementale et au sein du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), les informations faisant état d'une tentative de coup d'État, la dissolution du Parlement et la mise en place d'un nouveau Gouvernement intérimaire, n'ont pas perturbé la situation politique en Guinée-Bissau. Cette continuité est à notre avis un signe positif qui témoigne de la confiance dans les institutions de gouvernance et dans la consolidation de

la démocratie, ce qui augure bien des élections législatives prévues pour le 16 novembre 2008.

Le résultat de 94 % pour l'inscription sur les listes électorales est en soi remarquable et témoigne de la confiance du peuple bissau-guinéen dans le processus électoral et politique du pays. Je voudrais ajouter que, par le passé, la Guinée-Bissau a toujours tenu des élections libres et régulières.

C'est pour cette raison que ma délégation se félicite de l'information selon laquelle le déficit financier pour les élections a été beaucoup réduit. Nous remercions les donateurs multilatéraux et bilatéraux d'avoir répondu positivement à la demande d'appui financier lancée par le Secrétaire général et le Gouvernement pour la tenue des élections en Guinée-Bissau.

Ma délégation se réjouit également des descriptions figurant dans le rapport sur la réforme en cours du secteur de la sécurité qu'elle trouve encourageantes, et nous considérons qu'il est très important de mener à bien cette réforme, qui permettra de renforcer et de consolider la paix et la stabilité dans le pays.

Ma délégation est également très préoccupée par les informations faisant état de trafic de drogues et de criminalité organisée en Guinée-Bissau, et souscrit à l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle ces activités illégales peuvent faire planer

« une menace de plus en plus inquiétante sur le pays et risquent non seulement d'anéantir le progrès important réalisé dans le domaine de la gouvernance, mais aussi de faire obstacle à l'action actuellement menée en vue de la consolidation de la paix à plus longue échéance. »
(S/2008/628, par. 45)

Cela dit, nous ne pensons toutefois pas que la suggestion de mettre en place un groupe d'experts soit la réponse au trafic illicite de stupéfiants qui sévit en Guinée-Bissau. En fait, je voudrais énoncer une fois de plus les raisons avancées très diplomatiquement par l'Ambassadrice Viotti dans la déclaration qu'elle a faite aujourd'hui. Sa réponse concernant cette question était que

« la Guinée-Bissau est peut-être toujours un État fragile, mais elle n'est plus en guerre ou en situation de conflit. Il n'y a pas non plus de preuve qu'un conflit va bientôt éclater. C'est au contraire un pays doté d'un gouvernement

légitime qui s'emploie actuellement à consolider sa démocratie et ses institutions et à ouvrir la voie à la stabilité et au développement. La Guinée-Bissau mérite tout notre respect en tant qu'État souverain dont la volonté et la détermination de régler ses propres problèmes, avec l'appui de ses partenaires internationaux, ne doivent pas être remises en question. »

En d'autres termes, nous devons aider à renforcer les institutions de maintien de l'ordre existant en Guinée-Bissau au lieu de minimiser la souveraineté du pays en créant un groupe d'experts au moment où nous devrions renforcer son Gouvernement. En fait, si nous nous référons au rapport du Secrétaire général, les paragraphes 21 à 23 montrent que ce dont nous avons réellement besoin en Guinée-Bissau, c'est d'un gouvernement beaucoup plus fort sur le plan de l'ordre public, et pas d'un groupe d'experts. Je ne vois pas comment il est possible de régler les problèmes mentionnés dans ces paragraphes, notamment les avions qui atterrissent, les personnes en liberté sous caution qui disparaissent. Je ne sais pas comment un groupe d'expert pourrait faire face à cette situation.

Il nous faut renforcer les institutions de la Guinée-Bissau afin qu'elles puissent s'en charger elles-mêmes. Je voudrais m'associer à l'appel lancé par le représentant des États-Unis pour que le Gouvernement de la Guinée-Bissau nous explique ce qu'il en est et fournisse un encadrement à cet égard, au lieu d'assujettir un pays encore très fragile à un groupe d'experts, qui selon nous finirait par faire dérailler les efforts déployés par le pays pour renforcer ses propres institutions de maintien de l'ordre. L'appui fourni par la communauté internationale pour édifier et renforcer les capacités dont disposent les autorités de maintien de l'ordre et judiciaires locales pour relever ce défi restera essentiel.

Un autre défi que le Gouvernement de la Guinée-Bissau doit relever est l'augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires, qui a contraint le Gouvernement à adopter des mesures fiscales draconiennes comme la baisse des tarifs douaniers. Cela a conduit à une baisse des revenus, empêchant le versement des traitements en juillet et en août 2008. Il convient d'ailleurs de rappeler que les traitements n'ont pas été versés pendant plusieurs mois. Le Gouvernement actuel s'est efforcé de combler cet écart, et aujourd'hui nous ne parlons d'arriérés que pour les mois de juillet et d'août. C'est une autre raison pour laquelle nous devons renforcer le Gouvernement

afin qu'il puisse faire face à ces questions fondamentales pour la Guinée-Bissau. La question des arriérés de traitement pose un vrai défi à la stabilité politique, et il convient de féliciter la Banque mondiale, l'Union monétaire ouest-africaine et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest pour l'appui qu'elles ont apporté au pays.

Ma délégation tient une fois de plus à rendre hommage à la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, présidée par l'Ambassadrice Viotti, pour la rapidité et l'approche globale qui ont marqué la négociation et l'adoption du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix. C'est important compte tenu des nombreux défis auxquels la Guinée-Bissau fait face. Les travaux de la Commission, du Fonds de consolidation de la paix et de la communauté internationale pour relever les défis qui se posent en matière de gouvernance, de sécurité et d'économie vont, selon nous, commencer à jeter les fondements de la paix et de la prospérité durables en Guinée-Bissau.

L'Afrique du Sud va continuer à travailler avec ses partenaires – l'Inde et le Brésil – pour aider la Guinée-Bissau dans le domaine agricole par le biais du Fonds d'affectation spéciale Inde, Brésil et Afrique du Sud. Outre l'ouverture de son ambassade à Bissau en mars 2008, l'Afrique du Sud a signé le 25 décembre 2008 un accord-cadre de coopération avec la Guinée-Bissau qui jettera les bases d'une coopération bilatérale entre les deux pays dans de nombreux domaines, notamment l'agriculture, la défense, le commerce, l'industrie et l'exploitation minière, entre autres.

Pour terminer, ma délégation tient à remercier une fois encore le personnel du Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies, ainsi que le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix pour le dur travail qu'ils ont accompli, le dévouement et l'attachement dont ils ont fait montre pour réaliser une paix et un développement durables en Guinée-Bissau. Tout ce que le peuple bissau-guinéen demande, c'est l'aide de la communauté internationale pour relever les défis auxquels il a à faire face.

M. Ettalhi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*): Permettez-moi d'abord de m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter, Monsieur, de votre accession à la présidence du Conseil de ce mois. Nous vous assurons de notre appui

et de notre coopération. Nous sommes intimement convaincus que vous saurez guider nos travaux avec compétence.

Nous voudrions également remercier l'Ambassadeur Michel Kafando et sa délégation de leur conduite sage et efficace des travaux du Conseil le mois dernier.

Nous remercions M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, et l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti du Brésil, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix de leurs exposés. Nous souhaitons également la bienvenue à l'Ambassadeur Cabral à cette séance.

L'aggravation de la crise politique, le spectre des tensions et de la pression militaires, la tentative de coup d'état, le retrait du Gouvernement du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, la prolifération de la criminalité organisée, notamment du trafic de drogues, l'impunité généralisée qui force les hommes à faire la loi eux-mêmes, le taux de croissance économique limité de 3 %, la flambée des prix, notamment pour les denrées de base comme le riz, et l'épidémie de choléra en cours : tous ces éléments sont évoqués dans le rapport et dans les deux exposés que nous avons entendus ce matin, et ils suscitent une vive inquiétude.

Toutefois, l'évolution positive du rôle de la Commission de consolidation de la paix et les efforts déployés par le Gouvernement et les organismes des Nations Unies pour formuler un cadre intégré pour la consolidation de la paix donnent des raisons d'espérer. Dans son exposé, M^{me} Viotti a parlé de l'adoption du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et de l'amélioration des conditions pour la tenue des élections, l'enregistrement des électeurs et le comblement du déficit budgétaire. Toutes les parties ont montré leur engagement à cet égard.

Parmi les questions qui exigent une attention immédiate, on citera le trafic de drogues, qui menace la paix, la sécurité et la reconstruction en Guinée-Bissau, dans la sous-région et dans tout le continent. Malheureusement, du fait des difficultés que rencontrent les institutions nationales et internationales de lutte contre le trafic de stupéfiants, le pays est devenu une plaque tournante de la drogue. Le rapport du Secrétaire général le souligne en mentionnant l'Opération Bissalanca, et la déclaration faite par la Ministre de la justice au Groupe de contact

international sur la Guinée-Bissau allait dans le même sens : l'implication d'entités nationales. Nous considérons donc qu'il est important d'appuyer la recommandation du Secrétaire général qui prévoit la mise en place d'un groupe d'experts pour étudier la situation – en collaboration avec les autorités locales, bien sûr – et les activités, le rôle et l'identité de ceux qui sont impliqués dans le trafic de stupéfiants et autres crimes transnationaux, en vue de prendre les mesures punitives qui s'imposent contre eux.

Nous nous félicitons du rôle majeur que la Commission de consolidation de la paix joue en Guinée-Bissau, de la création prochaine d'un secrétariat national du Fonds pour la consolidation de la paix pour la Guinée-Bissau et des quatre projets à effet rapide approuvés par la Commission, qui sont en cours d'exécution. Ici, nous saluons les organismes compétents des Nations Unies et les autres partenaires et nous exprimons notre profonde gratitude à l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti pour ses efforts.

Pour terminer, je tiens à réitérer la profonde gratitude de ma délégation pour les efforts déployés par les Nations Unies, la communauté des donateurs, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Brésil et d'autres partenaires. En même temps, nous sommes d'avis qu'ils devraient donner la priorité au secteur de la sécurité et à la réforme judiciaire ainsi qu'à la lutte contre la faim et la pauvreté.

Permettez-moi de faire une observation. Les élections représentent beaucoup pour ceux qui souffrent de la faim au quotidien et qui vivent dans un environnement marqué par le manque de respect et de sécurité, et je ne minimise pas l'intérêt de ces élections : je suis convaincu de leur importance. Mais, en même temps, je suis certain que si l'on vit dans la faim et le manque de sécurité, la priorité doit être de combattre la faim et de rétablir la sécurité.

Nous remercions la délégation du Burkina Faso pour son initiative de projet de déclaration présidentielle, à laquelle nous souscrivons pleinement.

M. Ballestero (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais, pour commencer, vous féliciter de votre accession à la présidence et vous réitérer notre plein appui. Je saisis également cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Kafando et son équipe pour le brio avec lequel ils ont assumé la présidence du Conseil au cours du mois de septembre,

qui n'a pas été facile. Je remercie également M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, et l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix pour leurs exposés et pour toutes les initiatives qu'ils ont prises pour améliorer le respect des mandats relatifs à la Guinée-Bissau.

En outre, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat sous une forme qui permet à tous les Membres de l'Organisation de profiter des exposés et d'étudier toutes les déclarations faites par les membres du Conseil et par le Représentant permanent de la Guinée-Bissau, dont nous écouterons attentivement la déclaration après que les membres du Conseil se soient exprimés, et non pas avant, comme c'était la pratique habituelle et qui, pensons-nous, devrait être la norme. Ma délégation estimait que ce débat avait été clos et que, en règle générale, sauf demande expresse du pays concerné, les membres du Conseil entendraient d'abord les représentants du pays en question avant de faire leurs propres déclarations. Il semble que cette question devra être débattue à nouveau pendant les consultations.

À notre avis, la tenue de la séance d'aujourd'hui est le résultat direct d'un appel général lancé il y a quelques semaines pour que le Conseil applique, judicieusement et rigoureusement, la norme stipulant que les séances publiques soient la règle, et non l'exception. Je saisis donc cette occasion, Monsieur le Président, pour rendre hommage à votre présidence pour l'ouverture dont vous avez fait preuve à cet égard, ainsi qu'à tous les autres membres du Conseil pour leur flexibilité.

Notre débat devrait nous fournir l'occasion de reconnaître les efforts du Gouvernement bissau-guinéen et de la Commission de consolidation de la paix en adoptant le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. À notre avis, il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Seul un processus qui reflète les priorités nationales, basé sur le dialogue interne et renforcé par la collaboration de toutes les parties prenantes – et notamment celle de la communauté internationale – peut permettre de surmonter les énormes défis auxquels est confronté le peuple bissau-guinéen. Nous convenons avec l'Ambassadrice Viotti qu'il ne s'agit pas de la fin de la participation de la Commission de consolidation de la paix, mais du début d'une autre étape importante, et nous appuyons l'évaluation qu'elle a faite.

Mon pays déplore que la situation sur le terrain reste extrêmement fragile. S'il y a un endroit où le lien entre les piliers de la sécurité, du développement et des droits de l'homme est absolument irréfutable, c'est bien en Guinée-Bissau. Le Conseil doit donc continuer à rechercher l'appui politique nécessaire pour que le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) puisse remplir son mandat de manière créative, coordonnée et efficace.

Nous avons suivi de près les événements politiques survenus ces derniers mois et nous sommes préoccupés par la détérioration des relations entre les différents partis, au point que le parti du Gouvernement a décidé de se retirer du pacte de stabilité politique et gouvernementale signé l'année dernière. Les conséquences de cette action ne se sont pas fait attendre.

Par ailleurs, la tentative de coup d'État que les autorités ont mise au jour en août et qui semble avoir été dirigée par le chef d'état-major de la marine, montre la fragilité des progrès institutionnels réalisés et met en lumière l'ampleur des défis à relever au moment de mettre en œuvre une vaste réforme du secteur de la sécurité. Le Costa Rica préconise d'accorder la priorité à cette composante du plan de consolidation de la paix afin de renforcer l'état de droit, de poser les bases du développement institutionnel et de faciliter les activités économiques licites.

Un État qui, comme la Guinée-Bissau, cherche à se consolider, trouvera son meilleur allié dans un système institutionnel stable et digne de la confiance de ses usagers. C'est pourquoi il est indispensable d'attaquer la corruption à sa racine et de prendre les mesures nécessaires pour intensifier la lutte contre le crime organisé. À cet égard, les efforts régionaux déployés récemment doivent bénéficier de l'appui intégral de la communauté internationale.

Le Costa Rica réitère son appui à la conférence régionale sur le trafic de stupéfiants et le crime organisé que tiendra la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Praia (Cap-Vert) à la fin du mois, et elle attend avec intérêt ses résultats. On ne pourra juguler avec succès la menace que représente le crime organisé, alors que les institutions commencent à peine à se mettre en place, que si tous les États concernés mènent une action coordonnée. Comme l'a indiqué le Secrétaire général

adjoint, M. Pascoe, l'approche régionale doit être énergique et efficace.

Le Conseil, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et la Commission de consolidation de la paix doivent agir à l'unisson pour parvenir à court terme à des résultats qui seront durables à long terme. C'est pourquoi le Costa Rica examine avec intérêt la recommandation du Secrétaire général en vue de créer un groupe d'experts chargé d'identifier toutes les personnes impliquées dans le trafic de drogues et d'enquêter sur leurs activités, mais il estime nécessaire – et nous tenons à le souligner – d'avoir plus de détails sur les conséquences, les objectifs concrets et la portée de cette proposition, y compris les liens que ce groupe d'experts établira – on l'espère – avec les autres efforts institutionnels déployés en Guinée-Bissau et, en particulier, avec le Gouvernement souverain de ce pays. C'est pourquoi nous souscrivons à la déclaration faite par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud.

Bien que la justice et la sécurité soient des éléments essentiels de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, le catalyseur du changement sera sans aucun doute la légitimité démocratique. Le Costa Rica estime que le processus électoral prévu pour novembre prochain est fondamental pour la consolidation de la paix. La proportion importante d'électeurs qui se sont inscrits sur les listes électorales – 94,6 % – est un signe encourageant qui montre l'importance que la population attache à ces élections législatives. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement et les autres acteurs politiques à prendre part à un dialogue franc et permanent qui renforcera les progrès réalisés et favorisera un processus électoral transparent, pacifique et ouvert à tous.

Enfin, le Costa Rica estime que le Conseil doit envoyer un message clair au peuple et au Gouvernement bissau-guinéens, un message qui dise à toutes les parties prenantes que le Conseil de sécurité suit de près la situation de ce pays et, surtout, qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'il s'engage sur la voie du développement, de la bonne gouvernance et de l'état de droit. C'est pourquoi le Costa Rica remercie la délégation burkinabè pour son projet de déclaration présidentielle dont nous examinons en détail le contenu et que nous sommes disposés à avaliser.

M. Huang Chi Trung (Viet Nam) (*parle en anglais*): Ma délégation tient à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'octobre. Nous félicitons également l'Ambassadeur Kafando du Burkina Faso et son équipe de l'excellent travail qu'ils ont accompli durant la présidence de leur pays le mois dernier.

Nous voulons remercier le Secrétaire général adjoint, M. Pascoe, de son exposé. Nous saluons les efforts consentis par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies et l'équipe de pays des Nations Unies dans des circonstances difficiles. Nous remercions également l'Ambassadrice Viotti du Brésil, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, pour sa déclaration.

Ma délégation note avec satisfaction que les préparatifs des élections législatives prévues pour le 16 novembre 2008 en Guinée-Bissau n'ont pas pris de retard et que la récente campagne d'inscription sur les listes électorales s'est bien déroulée. Nous nous félicitons des activités continues de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix, illustrées par l'adoption du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix dans le pays et par la mise en œuvre continue du programme d'assistance d'urgence après un conflit avec le Fonds monétaire international. Tout ceci est la manifestation de la volonté continue de la communauté internationale d'appuyer les efforts déployés par la Guinée-Bissau pour consolider la paix.

Nous sommes toutefois très préoccupés par l'instabilité de la situation politique et des conditions de sécurité, ainsi que par la détérioration générale des conditions de vie dans le pays, surtout dans le contexte des prochaines élections et de la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant. Tout en reconnaissant l'importance vitale de la réduction de la pauvreté, de la bonne gestion des finances, de la sécurité alimentaire, des soins de santé et de la promotion de l'éducation, du désarmement et de l'assistance humanitaire, nous faisons nôtre l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un renforcement de l'appui et de la formation accordés aux forces de police et au système de justice pénale de la Guinée-Bissau dans le cadre plus large de la réforme du secteur de la sécurité et de la lutte contre le crime organisé, le trafic de stupéfiants et le terrorisme. Nous demandons à tous les acteurs nationaux de faire preuve

de retenue, de renoncer à la violence et de renforcer le dialogue politique et la réconciliation, contribuant ainsi à la consolidation progressive de la paix, créant un environnement favorable à la reconstruction socioéconomique et garantissant l'organisation des élections dans un climat de paix et dans le respect des échéances.

Tout en réaffirmant que la paix, la réconciliation et la stabilité en Guinée-Bissau sont indispensables à la paix et à la sécurité dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, nous reconnaissons le rôle que jouent la Commission de consolidation de la paix, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et la communauté internationale pour faciliter le processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous espérons que le gouvernement de ce pays galvanisera effectivement l'assistance bilatérale et multilatérale et réalisera encore des progrès concrets sur la voie d'une paix et d'un développement durables.

Enfin, nous remercions la délégation du Burkina Faso pour le projet de déclaration présidentielle, que nous sommes prêts à appuyer. Nous espérons que le Conseil pourra l'adopter rapidement.

M. Suescum (Panama) (*parle en espagnol*): Je tiens d'emblée à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence, et je peux vous assurer de notre plein appui pendant tout le mois d'octobre. Je remercie également l'Ambassadeur Kafando et la délégation burkinabè de tout le travail qu'ils ont accompli au cours du mois de septembre. Avant toutes choses, nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Pascoe, et l'Ambassadrice Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, pour leurs exposés.

Nous souhaitons également la bienvenue au Représentant permanent de la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur Cabral. Je dois avouer que ma délégation se sent quelque peu mal à l'aise de remercier d'avance l'Ambassadeur Cabral pour son intervention. Nous aurions préféré pouvoir réagir à sa déclaration en même temps et dans les mêmes conditions que nous réagissons aux déclarations du Secrétaire général adjoint et de la Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Ma délégation convient avec les personnes qui ont présenté des exposés et avec les délégations qui

nous ont précédés qu'il est nécessaire de tenir des élections législatives transparentes, justes et pacifiques le 16 novembre. L'on ne pourra y parvenir qu'avec la participation de tous les secteurs et parties prenantes de Guinée-Bissau, et elles représenteront une étape importante pour que la Guinée-Bissau puisse réaffirmer son attachement à la reconstruction, à l'instauration d'un État démocratique et d'un état de droit.

En dépit de tous les faits positifs qui ont été portés à notre connaissance aujourd'hui s'agissant de l'action de différentes personnes en Guinée-Bissau, auxquelles nous exprimons nos sincères félicitations et notre reconnaissance, de nombreux facteurs, s'ils devaient s'aggraver, pourraient menacer directement ces acquis. Par exemple, nous disposons de preuves que la Guinée-Bissau n'est plus seulement une plaque tournante, mais est devenue un marché important pour le commerce de la drogue, avec une augmentation de la criminalité organisée.

De la même manière que le trafic de drogues, la contrebande et la criminalité organisée ont des composantes régionales, une Guinée-Bissau instable aura également des conséquences pour la région. À première vue, la nature de nombreuses de ces questions semble policière, mais leurs dimensions et spécificités présentent des risques en matière de sécurité qui dépassent les frontières. Elles exigent plus que jamais des réponses multidimensionnelles et coordonnées. Ces tâches exigeront que l'on accorde de l'attention à tous les aspects de la consolidation démocratique, à des questions sociales et de développement, et à des questions de sécurité et de protection de la population. Pour commencer, nous espérons que des initiatives concrètes feront suite à la réunion régionale qui se tiendra au Cap-Vert et que l'on examinera attentivement la recommandation du Secrétaire général visant à créer un groupe d'experts.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est évident que le Conseil de sécurité doit encore jouer un rôle et assumer une responsabilité importante au Guinée-Bissau, et qu'il doit continuer de s'occuper activement de cette question. Le Conseil, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Gouvernement bissau-guinéen doivent également poursuivre leur étroite collaboration avec la Commission de consolidation de la paix et avec d'autres acteurs dans la région pour veiller à ce que la Guinée-Bissau devienne exportatrice de stabilité.

M. Quarrey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord vous féliciter, vous, Monsieur le Président, ainsi que la Chine, pour votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci, et nous voudrions également exprimer notre gratitude à l'Ambassadeur Kafando du Burkina Faso et à son équipe pour la manière remarquable dont ils ont dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de septembre très chargé.

Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Pascoe, de son exposé et l'Ambassadrice Viotti pour les informations qu'elle nous a fournies sur le travail de la Commission de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous nous félicitons de l'adoption du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et je pense qu'il est important qu'on élabore sans tarder un mécanisme de contrôle et de suivi pour fixer des critères réalistes et tangibles pour la Guinée-Bissau.

Je voudrais brièvement aborder trois points. Tout d'abord, nous nous félicitons des progrès réalisés dans la préparation des élections qui se tiendront le 16 novembre, et notamment le processus, dûment mené à bien, d'enregistrement des électeurs. Il est en effet essentiel que ces élections se tiennent selon le calendrier fixé et que tous, notamment l'armée et les partis politiques, veillent à faire prévaloir un environnement favorable à des élections libres et régulières.

Deuxièmement, nous sommes, comme d'autres, profondément préoccupés par la recrudescence du trafic de drogues qui nous a été signalée, par l'ampleur de ce marché en Guinée-Bissau et par d'autres aspects liés à la criminalité organisée. À mon sens, les événements qui ont suivi l'atterrissage d'un appareil en provenance du Venezuela, le 12 juillet, ont mis en relief ces préoccupations. Il est évident qu'il faudra approfondir les discussions sur la proposition du Secrétaire général concernant le rôle que pourrait jouer un groupe d'experts qui serait chargé d'examiner ces questions, et nous serions heureux de prendre part à ces discussions.

Toutefois, comme d'autres, nous pensons que la responsabilité première, en tout cas à court terme, est une action au niveau national, et nous espérons que des efforts seront déployés pour accroître la coopération entre les services de maintien de l'ordre en Guinée-Bissau et pour renforcer leurs capacités.

Deuxièmement, les efforts déployés au niveau sous-régional sont également très importants, et nous attendons avec intérêt le résultat de la rencontre qui sera organisée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Troisièmement, nous demeurons préoccupés par le cas d'Alberto Dabo et le fait que des journalistes, des magistrats et des défenseurs des droits de l'homme soient victimes d'actes d'intimidation. Ces questions, liées à la situation des droits de l'homme en Guinée-Bissau, ont des incidences aussi bien sur le processus politique que sur la lutte contre le trafic de drogues, et nous espérons que le Gouvernement et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau seront en mesure de régler ces problèmes.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en tant que représentant de la Chine.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Pascoe, et l'Ambassadrice Viotti pour leurs exposés sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau. Cela fait plusieurs années que la question de la Guinée-Bissau n'avait pas été inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Ces dernières années, le Gouvernement et le peuple bissau-guinéens, grâce à un appui résolu de la communauté internationale, ont déployé d'inlassables efforts pour tenter de rétablir la stabilité politique, relancer le processus de paix et promouvoir le développement économique. En conséquence, des progrès ont été enregistrés. En août dernier, un nouveau Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Correia a été constitué. Des élections législatives sont prévues pour le mois de novembre. Cette évolution montre que le peuple veut la stabilité dans le pays; la situation politique devrait s'améliorer.

La Chine espère que toutes les parties en Guinée-Bissau profiteront de la tenue des élections pour améliorer le dialogue et trouver un terrain d'entente afin de consolider efficacement le processus de réconciliation politique. L'instabilité politique prolongée en Guinée-Bissau est causée par des problèmes de développement. Le processus de consolidation de la paix ne sera efficace que s'il y a une réconciliation politique et un développement économique réel, deux aspects qui doivent progresser en parallèle. La population aspire à la paix, car elle veut une vie heureuse. Elle veut que la paix devienne réalité et elle veut une réconciliation durable. Il faut

promouvoir sans relâche le développement économique et social pour que la population bénéficie, dans sa vie quotidienne, des dividendes de la paix.

Nous sommes heureux de constater que récemment, la situation économique en Guinée-Bissau s'est engagée sur la bonne voie. Cette amélioration est due aux efforts de la Guinée-Bissau mais, en même temps, elle n'aurait guère été possible sans le soutien de la communauté internationale. Pourtant, les fondations économiques de la Guinée-Bissau ne sont pas solides et ce pays se heurte à de nombreuses difficultés dans le domaine du développement social. Nous invitons la communauté internationale à aider la Guinée-Bissau à lutter contre le trafic de drogues, à créer des emplois et à améliorer ses infrastructures. Nous avons espoir que grâce aux efforts déployés conjointement par le Gouvernement, par tous les partis politiques et par la population bissau-guinéenne, avec le ferme soutien de la communauté internationale, le processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau continuera de progresser positivement.

Avant de terminer, nous voudrions exprimer nos remerciements et notre reconnaissance au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et à la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix pour leur travail. Nous sommes persuadés qu'ils seront à même de contribuer davantage encore aux efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Cabral (Guinée-Bissau) : Je vous sais gré, Monsieur le Président, de l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser aux membres du Conseil au nom de mon pays, la Guinée-Bissau. Il en est d'autant plus ainsi que l'examen de la situation en Guinée-Bissau, telle qu'elle ressort du rapport du Secrétaire général (S/2008/628), intervient au moment où vous accédez à la présidence du Conseil de sécurité. Permettez-moi, à cet égard, de vous exprimer toutes les félicitations de ma délégation. Je fais miennes les félicitations que vous avez vous-même, à l'entame du débat, adressées à l'Ambassadeur du Burkina Faso pour la manière dont il a dirigé le Conseil durant le mois écoulé. Je le fais avec d'autant plus de plaisir qu'il représente un éminent membre des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Lynn Pascoe, pour avoir, au travers de son exposé, présenté le rapport du Secrétaire général, un rapport très important.

En Guinée-Bissau, nous sommes très attachés à la paix et à la stabilité. Vous-même venez de l'observer, Monsieur le Président. Nous le sommes d'autant plus que nous savons que nous sommes les premiers responsables de la situation dans notre pays; que nous sommes les premiers responsables à faire en sorte que la paix et la sécurité deviennent une réalité pérenne en Guinée-Bissau.

Nous sommes d'accord avec la représentante des États-Unis quand elle dit avec pertinence que la Guinée-Bissau doit faire preuve de leadership. C'est exactement ce que nous voulons faire. Mais pour ce faire, il nous faut des institutions stables. Il nous faut consolider nos institutions. Il nous faut faire face à des obstacles majeurs. Je me réjouis que tout à l'heure, dans son intervention, le représentant de la Croatie ait relevé le caractère gigantesque de la tâche que nous devons, ensemble avec nos partenaires, accomplir.

Je voudrais dire que nous sommes conscients qu'il nous faut persévérer, qu'il nous faut créer les conditions propices à la tenue prochaine, le 16 novembre prochain, d'élections libres, transparentes et crédibles. Le Président Vieira de la République de Guinée-Bissau l'a dit, l'a proclamé devant l'Assemblée générale. Nous voulons que ces élections soient l'occasion pour le peuple de Guinée-Bissau de se prononcer librement, de faire son choix.

Nous espérons, et j'en suis même convaincu, que le peuple de Guinée-Bissau, le jour venu, fera preuve non seulement de civisme mais aussi de civilité. Civisme, en saisissant cette occasion pour choisir, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, librement ceux ou celles qui seront appelés à représenter le peuple au sein de l'Assemblée nationale. Civilité, en se rendant aux urnes de façon ordonnée pour garantir la transparence de ces élections et faire en sorte qu'elles puissent être crédibles et que les résultats qui en découleront soient acceptés par tous pour le grand bien de notre peuple.

Je voudrais dire que, oui, il y a eu des tensions. Mais dans un pays qui se veut à l'école de la démocratie, dans un pays qui est attaché aux vertus de la démocratie, dans un pays jeune, confronté à des problèmes économiques et financiers immenses, il est presque naturel de considérer qu'il puisse exister des différences de points de vue; qu'il puisse y avoir même

des différends, car la différence de points de vue, pourrais-je dire, est consubstantielle à l'existence de la véritable démocratie.

Nous espérons que ce qui est advenu en Guinée-Bissau fera école, parce que nous avons pu surmonter les difficultés en recourant aux institutions démocratiques, c'est-à-dire à la Cour suprême. Il n'y a pas eu de violences, et ceci est le résultat de l'ancrage des principes démocratiques dans la mentalité de mes compatriotes. Je crois qu'il faut s'en féliciter. Je voudrais dire que nous allons tout faire pour que ces élections aient lieu. Nous sommes redevables à la communauté internationale de l'aide que nous avons reçue. Je crois que tout est là pour indiquer que ces élections, non seulement auront lieu le 16 novembre, mais qu'elles se dérouleront dans la plus grande transparence.

Tout à l'heure, l'un des préopinants a indiqué le degré d'adhésion du peuple de Guinée-Bissau à cet exercice de la démocratie. Plus de 96 % de participation pour faire en sorte que les électeurs aient leur carte d'électeur. Alors que nous sommes en période de pluies, et ceux qui sont familiers avec les difficultés que crée la saison des pluies en Afrique mesurent l'importance de mes propos, ce chiffre de 96 % dénote non seulement l'adhésion mais l'importance que le peuple de Guinée-Bissau donne à ces prochaines élections.

Je voudrais dire que nous partageons les préoccupations des membres du Conseil en ce qui concerne le problème du trafic des drogues. Il y a cinq ans encore, l'on n'avait jamais entendu parler de drogues en Guinée-Bissau. L'on n'avait même jamais parlé de marijuana. Moi, qui parle, je n'ai jamais vu une seule feuille de marijuana, et pourtant, je ne suis pas le plus saint parmi mes compatriotes. Si nous sommes confrontés à cette situation, c'est parce que nous sommes le maillon le plus faible dans la sous-région. Nous n'avons pas les institutions qu'il faut.

Nous sommes en présence d'un État en déliquescence, et je le dis avec franchise, parce que tout à l'heure, M. Pascoe a observé que nous avons été honnêtes lorsque nous nous sommes adressés à la communauté internationale pour lui demander de nous aider. Nous n'avons pas voulu cacher qu'il y avait un problème majeur en Guinée-Bissau, qu'il y avait un trafic de drogues susceptible de tout ruiner, tous les efforts en matière de démocratie, en matière de développement. Un trafic de drogues dont nous ne

mesurons même pas l'incidence sur la mentalité des jeunes et sur leur comportement présent et futur.

Nous sommes, disais-je, le maillon le plus faible. Nous avons besoin de la communauté internationale pour nous aider. Nous avons besoin d'institutions solides. Nous avons besoin d'une police judiciaire qui fonctionne, de tribunaux capables de rendre la justice. Nous avons besoin de construire des prisons. Nous avons besoin d'une justice qui fonctionne et qui soit crédible, et à laquelle les justifiables, les Bissau-Guinéens mais aussi les étrangers, peuvent s'adresser pour que justice leur soit rendue. C'est pour cette raison que je voudrais abonder dans le même sens que ceux qui sont intervenus pour dire qu'il faut d'abord mettre beaucoup plus d'emphase sur la consolidation des institutions. Il n'y a pas de démocratie sans piliers, sans cette structure qui est essentielle : la justice.

Sans trop m'étendre, je voudrais simplement évoquer, pour m'en féliciter, l'intervention de la représentante du Brésil en sa qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Il est indéniable que des progrès significatifs ont été accomplis; des progrès auxquels les membres du Conseil, la communauté internationale et nos amis au sein de la Commission de consolidation de la paix ont concouru. Nous sommes redevables à l'Ambassadrice du Brésil, M^{me} Viotti, pour son dévouement personnel, pour le dynamisme qu'elle a su imprimer aux travaux de la formation Guinée-Bissau. Je remercie avec elle les autres membres de la formation Guinée-Bissau pour la célérité dont ils ont fait montre à l'occasion de l'adoption du Cadre stratégique.

Le Cadre stratégique, comme l'a dit si justement le distingué Ambassadeur de l'Indonésie, est le fruit d'un effort collectif, d'un effort participatif, et je voudrais dire que pour la première fois en Guinée-Bissau – et je suis sûr que ce processus fera école – cette formation Guinée-Bissau a tenu à inclure toutes les parties prenantes – le Gouvernement, les partis politiques, la jeunesse, les femmes, la société civile dans son ensemble – en fait, tous ceux qui peuvent dire, et qui ont l'obligation de dire quelque chose s'agissant de la reconstruction de la Guinée-Bissau. C'est donc le fruit d'un travail collectif, et je m'en réjouis parce que, au cours de ce processus, j'ai vu des compatriotes qui n'avaient pas l'habitude de discuter, discuter ensemble.

Ils se sont attachés à l'essentiel, c'est-à-dire comment faire en sorte qu'ensemble nous puissions nous appesantir sur les problèmes réels de notre pays; comment nous pouvons, avec l'aide de la communauté internationale, trouver les solutions les plus idoines pour sortir de cette crise majeure dans laquelle nous nous trouvons, qui n'est pas une fatalité. Je le dis avec insistance : nous pouvons nous en sortir, pourvu que nous ayons l'aide dont nous avons besoin et que nous puissions faire preuve, comme je l'espère, de détermination et d'esprit d'initiative, comme l'a souligné encore une fois la représentante des États-Unis.

Je voudrais donc assurer le Conseil que les autorités de la Guinée-Bissau ne ménageront aucun effort pour faire en sorte que non seulement ces élections aient lieu mais qu'elles aient lieu dans la plus grande transparence, qu'elles soient crédibles et que les résultats, quels qu'ils soient, soient acceptés par tous parce qu'étant la libre expression du choix populaire.

Je voudrais enfin dire – parce qu'il s'agit d'un problème majeur, celui du trafic de la drogue – qu'ensemble nous pouvons relever le défi. Comme l'a dit M. Pascoe au début de son propos, il s'agit d'une tâche gigantesque. Il faudra que tout le monde y concoure. C'est pour cela que l'approche sous-régionale est la meilleure. Et nous nous réjouissons de la perspective de pouvoir nous réunir bientôt – dans trois semaines – au Cap-Vert, dans la capitale Praia, pour nous appesantir sur cette problématique qui nous interpelle tous.

Je suis sûr que mes compatriotes sont attristés d'apprendre que la Guinée-Bissau est devenue un marché de drogues. Nous méritons autre chose. Le peuple de la Guinée-Bissau – comme vous l'avez vous-même souligné, Monsieur le Président, tout à l'heure – veut construire son pays, s'attacher aux principes de la démocratie, promouvoir le développement social parce que nous en avons besoin. Dans son intervention, M^{me} Viotti a relevé les nombreux défis de toutes sortes dans le domaine social notamment. Nous faisons face à une épidémie de choléra. Je voudrais donc saisir cette occasion pour lancer encore un appel à la communauté internationale pour qu'on nous vienne en aide pour faire en sorte que nous puissions endiguer cette épidémie qui est en train de tuer plusieurs dizaines de nos compatriotes.

Je voudrais enfin dire que nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour dire qu'il faut relever le

défi ensemble. Les institutions de Bretton Woods, qui sont déjà conscientes de l'effort qui a déjà été déployé par la Guinée-Bissau, nous viennent en aide de façon beaucoup plus substantielle. Je peux assurer le Conseil que grâce à la transparence, une gestion rigoureuse des finances de l'État, un assainissement financier auquel nous avons procédé, qui fait l'objet de félicitations de la part des institutions de Bretton Woods, nous arriverons à bon port, c'est-à-dire à faire en sorte que la Guinée-Bissau puisse relever le défi de la démocratie, mais aussi et surtout le défi du développement, dont parlait tout à l'heure le représentant du Burkina-Faso dans son intervention.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Pascoe pour qu'il réponde aux questions posées et aux observations formulées.

M. Pascoe (*parle en anglais*) : J'hésite beaucoup à intervenir après l'éloquente intervention du représentant de la Guinée-Bissau, mais permettez-moi de répondre à une ou deux questions qui ont été posées au cours de la séance.

Permettez-moi de dire avant tout combien je me réjouis de voir que la majorité des membres dans cette salle ont compris à quel point il importe de rassembler toutes les composantes – que ce soit dans le domaine de la politique, de la sécurité, et du développement – pour qu'elles œuvrent de concert. Le représentant du Costa-Rica l'a dit avec une grande éloquence, mais de nombreux autres orateurs le pensaient également.

Nous sommes ravis de travailler avec la Commission de consolidation de la paix. Nous pensons que cet organe est extrêmement actif et énergique et qu'il contribue substantiellement à tous les efforts que déploie l'ONU en Guinée-Bissau.

Une question a porté sur l'action du Bureau d'appui à la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, le Bureau s'est beaucoup efforcé dans le passé de travailler avec le Gouvernement, le peuple et les dirigeants de la Guinée-Bissau pour faire avancer le processus politique. Il s'occupe très activement d'apporter une aide dans le cadre des élections et de certaines questions politiques. Il a également beaucoup travaillé sur la question des stupéfiants et a tiré les premiers signaux d'alarme à cet égard. Il s'est employé très efficacement à faire participer l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'autres organes aux travaux sur la question.

Nous espérons que lors de la réorganisation du Bureau ces prochains mois, nous pourrons également veiller à améliorer l'intégration des programmes d'ensemble pour renforcer notre efficacité. Je dois d'ailleurs dire que M. Omoregie serait des nôtres pour répondre à ces questions s'il n'avait pas dû subir une intervention, qui l'empêche d'être ici aujourd'hui. Je vous présente mes excuses et les siennes.

Une question a également été posée par le représentant de la Fédération du Russie concernant la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants. Le Gouvernement de la Guinée-Bissau dispose effectivement d'une bonne stratégie de lutte contre les stupéfiants qui a été vigoureusement appuyée à la Conférence de Lisbonne en décembre dernier puisque la communauté internationale s'est engagée à verser plus de 6 millions de dollars. L'effort consenti à cet égard est de toute évidence très important pour contrôler les problèmes de drogue qui ont été évoqués par nombre d'entre vous aujourd'hui.

Les autorités ont demandé de l'aide. Elles tentent d'obtenir une aide supplémentaire. Permettez-moi de m'associer à l'Ambassadrice Viotti qui a appelé ce matin au versement des contributions annoncées à la Conférence de Lisbonne, parce que je pense qu'il très important que nous œuvrions tous ensemble afin de renforcer les capacités dont nous disposons pour lutter contre la drogue. L'ONUDC a – je le répète – travaillé très dur sur cette question. Elle a un représentant permanent en Guinée-Bissau qui s'occupe de ces problèmes.

Enfin, plusieurs questions ont concerné notre suggestion relative au groupe d'experts. Cette suggestion émane de membres du Gouvernement qui ont demandé que la communauté internationale leur apporte un appui pour leur permettre de faire face à leurs problèmes. De toute évidence, même si la lutte menée par la nation pour venir à bout de la drogue est efficace, il y a de nombreux aspects et problèmes internationaux auxquels le Gouvernement ne parvient pas à faire face. Nous souscrivons pleinement à l'idée que l'objectif le plus important à long terme est l'édification des institutions, mais cette requête porte justement sur une aide accrue dans ce sens. Nous sommes prêts à en discuter avec le Conseil dans les semaines à venir pour voir si cette idée mérite d'être creusée et si l'on peut faire quelque chose d'utile dans ce domaine.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 40.